

petites et des moyennes entreprises qui n'ont pas l'avantage de l'autofinancement, comme les grandes sociétés inscrites en Bourse, qui jouissent de l'appui de capitaux publics jamais remboursables et jamais soumis à des taux d'intérêt fixes, exemptées de plus en plus des impôts fédéraux, jouissant de réserves discrètes ou secrètes, de dépréciations exagérées, camouflées par toutes sortes de trucs de comptabilité, bénéficiant du droit de créer de nouveaux capitaux, avec l'autorisation plus ou moins déclarée ou volée de notre gouvernement.

Le gouvernement lui-même, à force d'accorder des privilèges semblables à des sociétés privées, a fini par succomber à la tentation de former lui-même sa grosse entreprise d'État, sous le titre ronflant de Corporation de développement du Canada, la CDC, inscrite en Bourse, et dont les actions sont à taux fixes pour le peuple et à taux d'accroissement pour ses actionnaires privilégiés membres du «family compact» de l'establishment», intouchables et toujours respectés en premier lieu, dans toute l'économie nationale.

Voilà, monsieur le président, que notre grande entreprise d'État, placée sur le même pied que les bourses publiques de l'entreprise privée, nous offre le joli spectacle d'un mélange de concurrence malsaine entre les capitaux du peuple et ceux de l'entreprise privée, concurrencée par l'autorité souveraine, qui s'abaisse à son propre niveau d'activité économique, afin de jouir des privilèges exclusifs accordés à l'entreprise privée, mais refusés à la population, à la personne humaine, à la famille et même à la nation tout entière.

Le gouvernement, à force de voir les grandes compagnies augmenter leur grande capitalisation à même les recettes annuelles, a décidé de constituer lui-même son fonds de capitaux éternels par ses fonds de pension taxés, de créer à la Bourse ses propres moyens d'actions pour jouir lui-même, encore au détriment de la population, des privilèges exclusifs accordés aux compagnies de l'entreprise privée, au niveau millionnaire ou milliardaire, pour lui permettre de mieux concurrencer la petite et la moyenne entreprise, l'initiative personnelle et familiale, qui n'est encombrée ni par les frais d'administration, ni par les appointements des diplômés d'universités.

Drôle de rapprochement. Le gouvernement reprochait souvent aux grandes compagnies de réaliser des profits trop considérables de créer de trop grandes réserves, de déclarer des taux trop élevés de dépréciation, et ce en vue de camoufler ses modes de création de capitaux dans ses bilans publics.

Le gouvernement a même commencé à demander aux banques de faire disparaître une des six coutumes, savoir la dissimulation de leurs réserves secrètes, tout en leur laissant les cinq autres privilèges. Elles ont même le droit de créer plus de crédit depuis l'adoption de la nouvelle loi sur les banques de 1967. Mais le même gouvernement, aujourd'hui, entre dans le jeu des sociétés privées. Au lieu d'en contester les privilèges, de les dénoncer, de les faire disparaître comme il avait commencé à le faire, étant donné les instances d'une population qui en a assez de voir s'accumuler les profits des grandes compagnies chaque année, elle qui est privée de son droit de vivre, qui ne peut utiliser la production qu'elle a faite pour elle-même d'abord, et non pas seulement pour ces compagnies ou instruments d'administration, le gouvernement ne réagit pas.

Que l'honorable ministre des Finances recule avant qu'il ne soit trop tard. Un projet de loi n'est qu'un projet. On peut l'étudier, le présenter, le discuter et même le rejeter sans humiliation, mais quand il est adopté, grâce à un gouvernement largement majoritaire, malgré une opposition déconcertante et toute la politique antérieure, ce gouvernement majoritaire peut très bien creuser lui-même la fosse dans laquelle le peuple l'enterrera, lors des prochaines élections.

Souvenons-nous du fameux pipe-line du très honorable C.D. Howe. Le gouvernement très fort du très honorable Louis St-Laurent y a laissé sa peau. L'opposition s'opposait à l'attitude du gouvernement à ce sujet. Le gouvernement majoritaire a passé outre, mais le peuple a donné son verdict impitoyable. Le gouvernement St-Laurent a sombré. Le très honorable C.D. Howe a disparu et le gouvernement a retiré après coup ses 80 millions de dollars investis dans une entreprise privée.

Aujourd'hui, par le bill C-219 visant à l'établissement de la Corporation de développement du Canada, malgré son titre ronflant, ce n'est pas 80 millions de dollars que le gouvernement veut investir dans l'entreprise privée, mais deux milliards pour commencer.

On n'y va pas de main morte. Ce sera la plus haute capitalisation jamais accordée à une compagnie canadienne, dès ses débuts.

Il importerait que l'honorable ministre des Finances y réfléchisse davantage. Son audace est emballante, mais est-elle mesurée, est-elle justifiée? Son risque est-il suffisamment calculé? Si le gouvernement apporte des modifications aux privilèges exclusifs accordés aux compagnies à capitaux flottants cotés à la Bourse, est-ce en entrant dans ce jeu qu'il va sauvegarder les intérêts de la population, qui réclame une meilleure répartition des biens qu'elle produit, par l'entremise des grandes compagnies?

Chaque année, en consultant les rapports, le peuple se rend compte que l'écart s'agrandit continuellement entre les pauvres qui deviennent plus pauvres et les compagnies qui deviennent de plus en plus riches, laissant une plus grande partie de la population dans les privations, sans aucun espoir d'en sortir.

Honorable ministre des Finances, c'est à vous que je parle—il n'est pas ici, mais c'est quand même à lui que je m'adresse, et les autres vont le comprendre...

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député devrait peut-être plutôt s'adresser à la présidence qu'au ministre des Finances.

M. Latulippe: Monsieur le président, je continuerai mes observations, j'ai dit presque tout ce que j'avais à dire sur le ministre des Finances.

Nous sommes devant une alternative qui peut nous conduire de culbute en culbute, qui peut nous occasionner des malaises, encore beaucoup plus grands que ceux que nous connaissons aujourd'hui.

● (8.30 p.m.)

Il est à souhaiter que l'armée des audacieux et des courageux relèvera les défis et s'engagera résolument à bâtir un Canada prospère.